

Bachelier en domotique

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

OM325 ANGLAIS PROFESSIONNEL			
Ancien Code	TEOM3B25OM	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XIDO3250		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Natacha WYNANT (natacha.wynant@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours d'anglais professionnel se déroulera en anglais, tant dans son contenu que son évaluation. L'objectif final est que chaque étudiant·e développe un portfolio professionnel en anglais retraçant son parcours et développement. De plus, ils seront à même de parler d'eux en anglais oral et écrit lors d'un entretien d'embauche auquel ils auront postulé via un CV moderne et dynamique ainsi qu'une bonne lettre de motivation, le tout en anglais. Les techniques LAST et STAR joueront un rôle central dans l'examen oral (entretien d'embauche).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera à même de parler et de rédiger en anglais des éléments de communication professionnelle tel emails, cv, lettres de motivation etc.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEOM3B25OMA Anglais professionnel 24 h / 2 C

Contenu

La table des matières se trouve dans le syllabus. En bref, les concepts abordés seront les suivants:

- la personnalité (qualités, défauts, hobbies, vécus qui la définissent etc)

- les connaissances techniques
- le CV
- la lettre de motivation et la vidéo de motivation
- l'entretien d'embauche

Démarches d'apprentissage

La présence au cours est obligatoire car chaque cours aborde un thème essentiel à l'évaluation finales. Des travaux évalués (visionnage d'une vidéo, lecture d'un texte, rédaction partielle) seront régulièrement demandés en devoirs afin de suivre l'avancement de la rédaction du contenu pour chaque étudiant.e.

Dispositifs d'aide à la réussite

Outre les séquences d'exercices pratiques, les étudiants se verront proposer des exercices supplémentaires disponibles en ligne afin de progresser davantage. Tout exercice complémentaire pourra être donné à l'enseignant qui les corrigera et se tient à disposition des étudiant.es pour répondre à leurs questions.

Si un.e étudiant.e vit un conflit horaire avec un autre cours à présence obligatoire, il/elle devra se justifier par email en anglais pour chaque absence et devra venir montrer à l'enseignant.e au cours suivant ou dans la semaine suivant.e qu'il/elle a rattrapé son absence sous peine de sanction dans l'évaluation continue.(0) Il lui est également possible de venir demander un contrat didactique spécifique, avant le 30 septembre, par email.

Ainsi, les étudiant.e.s sont poussés à venir et apprendre. Cela évitera que des travaux ne soient rejetés en décembre faute de contenu pertinent.

Sources et références

Toutes les sources sont mentionnées au moment de leur usage dans le syllabus.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- syllabus
- applications smartphone
- ressources en ligne
- prise de note
- vidéos et pistes audio
- Pour des raisons d'hygiène, chaque étudiant doit apporter, pour chaque cours, ses écouteurs/son casque sous peine de ne pas savoir travailler.
- En cas d'enseignement à distance, les plateformes Teams, ConnectED, Ms Forms et Discord seront utilisées. Toute la matière qui sera discutée lors des séances en ligne fait partie intégrante du cours et donc des évaluations.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Par défaut, notre établissement est francophone mais s'agissant d'un cours d'anglais, la langue d'enseignement et d'évaluation sera bien évidemment **l'anglais**. Certaines explications seront bien évidemment enseignées en français. Tout email envoyé à l'enseignante doit être rédigé en anglais.

Note: le terme "EVC" fait ici référence à tout travail, devoir, test, interrogation ou présence active qui aura lieu pendant l'année, hors période d'examen. L'évaluation continue n'est pas récupérée au Q3, l'étudiant.e joue donc 100% des points en examen en seconde session. La participation active aux séances présentielles/distanciennes peut être intégrée aux résultats d'évaluation continue.

Q1

- Les étudiant.e.s devront poster régulièrement différents devoirs, compte-rendus, rédactions (etc) leur

permettant d'être mis en commun dans un portfolio qu'ils peuvent amener imprimé à l'examen oral.

- Le CV ainsi que la vidéo de motivation sont repris en tant que "travail" dans cette fiche ECTS. Toutes les autres tâches évaluées sont reprises sous l'appellation EVC.
- Un travail ou devoir remis en retard sera sanctionné d'un zéro. De même, un travail ou devoir réceptionné mais dont **le contenu est non pertinent** sera sanctionné par une cote de 0.
- La défense orale, en session d'examen, représente 50% des points, les travaux (CV+motivation video) 20% et l'évaluation continue 30% en **moyenne arithmétique** pondérée. La présentation de toutes les parties de l'évaluation est **obligatoire**.

Q3

- La cote d'évaluation continue est supprimée et l'évaluation a lieu comme suit : 70% examen oral - 30% pour le travail.
- La cote de travail sera reprise, sauf si elle était en échec en janvier. En cas d'échec, un nouveau travail devra être posté dans les temps sur Connected, selon les nouvelles consignes.
- Les étudiant.e.s qui ont présenté un stage sont invité.e.s à intégrer ce stage et leurs nouveaux acquis dans leurs réflexions voire dans leur travail afin d'enrichir l'examen oral.

Principes généraux

- Le contenu , la durée et la pondération des différentes tâches au sein des examens pourra différer entre l'évaluation de juin et celle du mois d'août. Des feuilles de consignes seront postées sur la plateforme Connected afin d'en informer les étudiant.e.s
- D'une année à l'autre : Si un.e étudiant.e représente à nouveau le cours l'année suivante, aucun report partiel de cote ne sera autorisé, excepté contrat didactique passé en début de la nouvelle année.
- **Note finale = Moyenne arithmétique** des différents items, en tenant compte de la pondération.
- L'usage d'un logiciel de formulation de phrases ou de création de contenu pour les travaux écrits n'est pas autorisé et sera sanctionné sévèrement. Seul l'usage de correcteurs orthographiques tels Word, Antidote ou Grammarly est accepté

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	30/20				
Période d'évaluation	Exo	50			Tvs + Exo	30/70

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral, Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

- Pour des motifs impérieux validés par la direction, l'enseignement et/ou l'examen pourront se passer en distanciel via la plateforme Teams. Si les cours deviennent hybrides/ 100% distanciel, ils se dérouleront en ligne, par le biais de Teams. Leur durée pourra être réduite pour compenser des tâches préparatoires réclamées en amont ou des exercices en aval. Les étudiant.e.s seront informé.e.s via ConnectED des

travaux/préparations divers et de la date limite pour les effectuer. Tous les retards seront sanctionnés par un zéro.

- D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. Il appartient à l'étudiant.e de contacter l'enseignante au début du mois de septembre s'il souhaite un contrat spécifique. Passé ce délai (**30 septembre**), il devra se conformer aux mêmes obligations que ses camarades.
- Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation) ou l'exclusion de cette cote de la moyenne générale.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).